



**S.P.S**  
Indépendant, Autonome  
et 100% Surveillant(e)s



## Centre de détention de Bapaume

### Un drame a été évité

Le lundi 5 Août 2019, vers 16h40, une infirmière a été victime d'une tentative d'homicide par un de nos chers pensionnaires. Ce détenu soit disant grabataire (se déplace en fauteuil ou en béquilles), enchaîne les incidents depuis plus d'un mois. Alors que ce détenu se trouvait en salle de soins avec l'infirmière, ce détenu a alors porté plusieurs coups de fourchette à l'infirmière au niveau du ventre, de la mâchoire, des bras et de la cheville. Les lunettes de l'infirmière et du surveillant seront cassées pendant l'agression et la maîtrise de l'individu. L'infirmière ne doit son salut que grâce à son sang froid, sa réactivité et l'intervention du surveillant et son collègue.

#### **Pour rappel :**

Le 1er juillet, ce détenu incendie sa cellule mettant en danger le personnel et ses codétenus.

Le 5 juillet, vers 16h00, ce détenu refuse que sa télévision lui soit retirée (pour non remboursement) et tente de porter un coup de casserole au personnel.

Le 5 juillet, en service de nuit, ce détenu bien qu'il soit soit disant grabataire se barricade en cellule, bloquant l'accès à l'aide de l'armoire, se retranche au fond de celle-ci et menace le personnel avec une béquille et une poêle dans les mains. Il faudra l'intervention d'agents équipés pour placer ce détenu au quartier disciplinaire.

Le 6 juillet, lors d'une extraction médicale aux urgences en service de nuit, ce détenu insulte et menace de saigner les agents de l'escorte à l'aide d'un morceau de verre qu'il venait de casser.

**L'entente syndicale SLPFO et SPS du centre de détention de Bapaume** souhaite un prompt rétablissement à Caroline.

**L'entente syndicale SLPFO et SPS du centre de détention de Bapaume** tient à apporter tout son soutien à l'équipe médicale.

**L'entente syndicale SLPFO et SPS du centre de détention de Bapaume** félicite tout le personnel médical et les agents présents sur l'incident pour leur réactivité et leur professionnalisme lors de l'agression.

**L'entente syndicale SLPFO et SPS du centre de détention de Bapaume** exige la sanction maximale de quartier disciplinaire pour ce fou furieux.

**L'entente syndicale SLPFO et SPS du centre de détention de Bapaume** exige le transfert de cet énergumène vers un établissement adapté à ce profil de détenu à l'issue de sa peine de quartier disciplinaire.

**L'entente syndicale SLPFO et SPS du centre de détention de Bapaume** exige des poursuites pénales ainsi qu'une réponse forte de la justice à la hauteur des faits.

Bapaume, le 6 Aout 2019.

L'entente syndicale SLPFO et SPS  
du centre de détention de Bapaume.